



WWW.EURELIEN.FR

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

Direction des ressources humaines

Chartres, le 25 mars 2015

Service gestion de l'emploi et des compétences

Dossier suivi par Corinne GUIHARD

Tél : 02 37 20 11 02

**AVIS DE VACANCE DE 2 POSTES
TECHNICIEN ASSAINISSEMENT (H/F)
Cadre d'emplois des techniciens
Direction générale adjointe des territoires
Agence technique départementale (ATD)**

Affecté(e) à l'ATD par voie de mise à disposition et placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du chef de service assainissement, vous êtes chargé(e) de l'assistance technique, du conseil, de l'information aux collectivités et aux différents acteurs dans les domaines de l'assainissement (collectif et non collectif) et du diagnostic de fonctionnement des systèmes d'épuration collectif et des filières d'assainissement non collectif.

MISSIONS :

Missions d'assainissement collectif :

- ✓ Organiser, planifier et réaliser le suivi des ouvrages,
- ✓ Effectuer des visites diagnostics, mesures de terrain et des prélèvements pour analyses,
- ✓ Conseiller les exploitants sur le fonctionnement des dispositifs,
- ✓ Valider l'autosurveillance,
- ✓ Réaliser le contrôle métrologique,

Missions d'assainissement non collectif (ANC) :

- ✓ Instruire les dossiers de projets d'ANC dans le cadre des procédures d'urbanisme pour le compte des collectivités du département,
- ✓ Réaliser le diagnostic des installations d'ANC existantes dans le cadre des ventes immobilières,
- ✓ Suivre les opérations de réhabilitations organisées par les services publics d'ANC (SPANC),

Missions transversales :

- ✓ Assurer les missions sur un secteur géographique, en binôme,
 - ✓ Rédiger divers documents (rapports de visite, avis techniques, courriers, notes...),
 - ✓ Participer, animer des réunions ou groupes de travail,
 - ✓ Assister les collectivités pour la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement et du SPANC,
 - ✓ Contribuer à la rédaction de documents pour le compte des collectivités (conventions de raccordement, règlement communal d'assainissement, règlement du SPANC, cahier des charges),
 - ✓ Apporter une aide technique aux différents acteurs de la filière assainissement,
 - ✓ Aider à l'élaboration de programmes de formation des personnels,
 - ✓ Gérer les contacts avec les élus et les partenaires,
 - ✓ Assurer le suivi administratif des dossiers en binôme,
 - ✓ Assurer une veille technique et juridique,
- .../...

- ✓ Assister ponctuellement et partiellement les collectivités dans le cadre d'opérations à caractère d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

COMPETENCES REQUISES :

- ✓ Connaissance du contexte législatif et réglementaire relatif à l'assainissement,
- ✓ Connaissance des techniques de traitement, de la chimie et de la biologie des eaux usées (collectif et non collectif),
- ✓ Connaissance de la pédologie,
- ✓ Connaissances des bases des marchés publics,
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Autocad...) et des logiciels métier,
- ✓ Autonomie,
- ✓ Esprit d'équipe,
- ✓ Rigueur,
- ✓ Pédagogie,
- ✓ Sens du relationnel,
- ✓ Permis B indispensable.

Les personnes intéressées par ce profil de poste peuvent déposer leur candidature auprès de :

Monsieur le Président du Conseil général
DRH/Service gestion de l'emploi et des compétences
1, place Châtelet – CS 70403 - 28008 CHARTRES CEDEX
courriel : recrutement@cg28.fr

Ou obtenir des renseignements complémentaires auprès du
Directeur de l'Agence technique départementale au : 02 37 88 48 00

Date limite de dépôt des candidatures avant le : 25 avril 2015

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Par délégation
Le Directeur général des services adjoint


Sarah BELLIER